



La Lettre du Verdus

AUJOURD'HUI ANNULATION REUNION SALON DES VINS DECHETTERIES OUVERTES EPISODE DE GEL

SALON DES VINS

La réunion de présentation du Salon des Vins qui devait se tenir ce soir est annulée du fait de l'impossibilité de se réunir, nous vous tiendrons au courant de la date de son report dès que possible.



Communiqué de presse

9 avril 2021

Contact presse :

Service Animation territoriale et Communication
Béatrice Pinteno • 04 30 49 13 60
beatricepinteno@syndicat-centre-herault.org

Syndicat Centre Hérault
04 67 88 18 46
www.syndicat-centre-herault.org

Reconfinement : les déchèteries du Syndicat Centre Hérault toujours ouvertes

Malgré la période de reconfinement annoncée ce mercredi 31 mars 2021, tous les services du Syndicat Centre Hérault restent ouverts.

L'accès aux déchèteries est toujours sans rendez-vous, aux jours et horaires habituels. La vente de produits (compost, bois de paillage, terre criblée amendée et produits recyclés) est également maintenue.

Les agents de déchèterie continueront à limiter le nombre de véhicules entrants afin d'avoir un minimum de personnes en même temps et respecter ainsi la distanciation sociale sur les sites. Le Syndicat Centre Hérault remercie les usagers de bien vouloir être bienveillants et à leur écoute.

Il est important de continuer à bien respecter les consignes sanitaires pour protéger la santé aussi bien des agents que des usagers. Le port du masque est obligatoire sur tous les sites du Syndicat Centre Hérault. Chacun devra apporter son matériel (pelle, fourche...) pour vider son véhicule.

Vous pouvez dépasser les 10 kilomètres autorisés pour vous rendre en déchèterie. Il faudra vous munir de votre attestation de déplacement dérogatoire et cocher la case "Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative, pour se rendre dans un service public ou chez un professionnel du droit, pour un acte ou une démarche qui ne peut être réalisé à distance."

Le Syndicat Centre Hérault vous tiendra informés des évolutions en fonction des décisions préfectorales. Retrouvez son actualité sur le site internet www.syndicat-centre-herault.org



GEL DU 7 AU 8 AVRIL 2021

Message de la Préfecture:

Madame, Monsieur,

L'épisode de gel du 7 au 8 avril a été très important sur l'ensemble du département et a affecté la quasi totalité des productions agricoles.

Afin de recenser l'ensemble des dégâts, un questionnaire a été mis en ligne par la chambre d'agriculture de l'Hérault :
<http://x8mx4.mjt.lu/nl2/x8mx4/7rp.html?m=AMIAAJyosUQAAABKwCwAAAROVnEAAAAHdQAAF24ABeQ-ABgcA-vy2eLlVlJTG-otaunahUoRAAXGzM&b=0fb3565e&e=3cdfc7ff&x=fNk34p7x3oIB5pCHwbTKplzDVEmREEYE6P00ITLGB-Bv41XlcDHXBsydRTgwPhB8>

Il est essentiel que tous les agriculteurs sinistrés y apportent leur contribution. Ce recensement permettra le déclenchement des mesures d'aides (exonération de la TFNB, prise en charge partielle des cotisations sociales...).

Par ailleurs, une procédure de reconnaissance pour les calamités agricoles est également mise en œuvre. Elle vise à prendre en compte les pertes de fonds sur la vigne (pieds gelés qui doivent être remplacés) et la perte de récolte en arboriculture. Il est à noter que la vigne est une production assurable. Aussi, la perte de récolte en viticulture ne bénéficie plus des aides des calamités agricoles.



MAIRIE DE SAINT-GUILHEM-LE-DESERT

Grand Chemin du Val de Gellone
34150 Saint-Guilhem le Désert

Jours et horaires d'ouverture
Lundi - mardi - jeudi 9h à 12h / 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h

Téléphone : 04 67 57 70 17
Fax : 04 67 57 76 62
Messagerie : mairie-st-guilhem@orange.fr
Site Web : www.saint-guilhem-le-desert.com



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur mairie de Saint-Guilhem-le-Désert.

[Se désinscrire](#)

